

L'An deux mil quinze et le vingt-quatre juillet à 20 heures, le conseil municipal de la commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie GUILPAIN, maire.

**Etaient présents** : Sylvie GUILPAIN - Jean-Luc BOUGAULT – Alain ARNAULT – Olivier MOREAU – Dominique ROUX – Stéphane THÉVIOT - Michel MOUSSU - Dalida CHELBI - Sandrine TANGUY - Jean-François LASSIAZ - Lise-Marie FAVEREAU

**Absents excusés** : Philippe THOMASSIN - Christelle ADAM (a donné pouvoir à Sylvie GUILPAIN) - Didier VARRANIAC (a donné pouvoir à Michel MOUSSU) – Hervé MATHEY (a donné pouvoir à Lise-Marie FAVEREAU)

**Secrétaire** : Sylvie GUILPAIN

#### ORDRE DU JOUR

**Présentation des « Brèves de Chaumot » avant distribution.**

**Contrat de location du photocopieur.**

**Situation des travaux en cours.**

**Programmation des travaux engagés.**

**Questions diverses.**

---

### **1- Présentation des « Brèves de Chaumot » avant distribution.**

Madame le Maire présente à l'assemblée le « bon à tirer » du bulletin de juillet 2015. Chaque conseiller devra le consulter et y apporter éventuellement des modifications avant le lancement de l'impression prévu semaine prochaine.

Cette nouvelle édition sera également insérée sur le site de Chaumot ([chaumot-yonne.fr](http://chaumot-yonne.fr)).

## **2- Contrat de location**

Madame le maire explique à l'assemblée que le prestataire de location du photocopieur de la mairie propose, dans le cadre du contrat actuel signé il y a trois ans, de remplacer le matériel par un équipement plus récent sans modifier les conditions dudit contrat.

Ainsi, l'appareil remplacé pourrait être transféré à l'école communale.

Le Conseil municipal, après délibération, accepte ce projet. Toutefois, il souhaite que le nombre de photocopies « couleur » réalisé par l'équipe pédagogique soit comptabilisé. La mairie prendrait en charge le coût copie jusqu'à ce seuil ; au-delà, la coopérative scolaire assumerait.

## **3-Situation des travaux en cours**

Les cuves destinées à la défense incendie sont enterrées, le raccordement au réseau d'eau sera réalisé début septembre. Le renforcement des canalisations dans les hameaux décrits dans le marché débutera également en septembre.

## **4-Programmation des travaux engagés**

Les prochains travaux, inscrits dans nos prévisions, tels que l'aménagement de la salle communale, l'écoulement des eaux pluviales, la réalisation d'un chemin d'accès vers l'école, l'entretien annuel des routes, sont envisagés pour septembre. Leur démarrage dépend non seulement du planning des entreprises mais également de la date d'attribution des aides financières.

Le Chemin d'accès vers l'école, quant à lui, se fera en régie. Jean-Luc BOUGAULT prévoit de le tracer et de le décaisser. Pour le rendre accessible en tout temps, il est prévu d'y poser de l'émulsion.

## **4-Questions diverses**

### **Le repas communal**

La date du repas communal 2015 est arrêtée au 15 novembre.

### **Réserves sur travaux à l'école communale**

Jean-Luc BOUGAULT rappelle à l'assemblée que des travaux restent à faire par l'entreprise GEBAT, entreprise retenue pour « le lot maçonnerie » dans le cadre de l'opération d'agrandissement de l'école. A défaut de l'exécution de ces travaux, il suggère qu'un courrier en recommandé avec accusé réception lui soit envoyé.

## **A propos des commissions et syndicats**

### **Association « aide à domicile »**

Lise-Marie FAVEREAU fait état de renvois de deux agents de service au sein de l'association en raison de vols causés au domicile de personnes aidées.

Le projet actuel est de regrouper l'association de Villeneuve-sur-Yonne avec celles de Villeneuve-l'Archevêque et de Cerisiers dans un but purement financier.

La séance est levée à 22 h.

Les membres du Conseil municipal

Le maire,